

Assemblée Générale de l'année 2024

Rapport Moral de l'année 2023

L'année 2023 a été enfin une année normale alors que 2022 avait marqué la fin progressive de la crise sanitaire. Cette crise avait fortement perturbé toutes les activités associatives et nous en sentons encore aujourd'hui les effets comme une chute importante des adhésions. Celles-ci reprennent progressivement, mais nous sommes loin des effectifs d'il y a cinq ans. L'année dernière, nous avons repris le calendrier classique avec notre assemblée générale au premier trimestre et cette année nous reprendrons nos habitudes avec le traditionnel repas après l'assemblée générale.

Je tiens tout d'abord à remercier les volontaires qui participent à la vie de l'association, ainsi que tous les adhérents pour l'intérêt qu'ils portent aux activités de l'AGAM.

L'AGAM en 2023 a démontré son dynamisme avec un haut niveau d'activités traditionnelles pour notre association. Nous comptons des adhérents dans le département mais aussi un peu partout en France et dans le monde. Avec la crise du Covid et ses limitations, nous étions tombés à 254 cotisants. Bien d'autres associations ont subi des décroissances encore plus importantes ou ont même disparues. En 2022 et 2023 nous avons repris une croissance et l'effectif atteint les 281 membres en fin d'année. L'AGAM reste l'association généalogique la plus importante des Alpes-Maritimes. Nous offrons à nos membres la possibilité d'assister à un grand nombre de réunions locales à Nice, Antibes, Villeneuve Loubet et Roquebrune-Cap-Martin ainsi que les réunions d'entraide dans notre local de Saint Paul. Je renouvelle bien entendu mes remerciements aux participants et aux animateurs des différentes réunions. Nous avons également conservé une visioconférence qui de par son taux de participation a démontré un certain besoin en particulier pour les membres non-résidents des Alpes-Maritimes. Comme je le disais l'année dernière j'ai l'espoir de pouvoir retrouver le même niveau d'adhésions d'avant la crise, mais cela va prendre un certain temps. Malgré les transformations de la généalogie avec la croissance du numérique et le fort développement des sociétés commerciales avec des géants mondiaux comme Ancestry ou MyHeritage qui ont racheté Geneanet et Filae, notre histoire nous a démontré une très bonne stabilité au niveau des adhérents sur les dix dernières années mis à part la crise.

Les administrateurs étaient 11 en 2023 avec :

- Louise BETTINI (Vice-présidente):
- Thierry ADAM (Trésorier)
- Denise LOIZEAU (Secrétaire communication)
- Isabelle LOMBARD (Secrétaire gestion des adhérents)
- Marc DUCHASSIN (Augusta)
- Arlette FIXOT
- Annick GIRARDET
- Gabriel MAUREL
- Stéphane SAINSAULIEU
- Marc UGOLINI

Et moi-même Patrick CAVALLO en tant que Président

Je tiens à remercier les administrateurs et les animateurs de l'AGAM qui ont bien travaillé. Ils ont été présents pour répondre au téléphone ou aux courriels qui leur ont été adressés, ils ont animé les

réunions et ils ont essayé dans la mesure du possible d'aider les membres dans leurs recherches, parfois difficiles.

En 2023, nous avons repris un régime de croisière pour nos journées ainsi que notre participation à différents événements. Il y a eu le 23 Juillet – Breil-sur-Roya, le 19 Aout – Moulinet, le 2 septembre - Forum des associations à Menton, les 6,7 et 8 octobre - Festival du livre à Mouans-Sartoux, le 14 Octobre - Castillon, le 21- 22 Octobre - Les Marmottes de Savoie, Annecy, le 21 Octobre – Castagniers, le 16 Décembre – Eze. Et comme à l'habitude il y a eu une forte activité à la rentrée et au dernier trimestre.

Notre association généalogique des Alpes-Maritimes, pour la première fois de son histoire, a organisé un rallye surprise pédestre. Cet événement original a eu lieu le samedi 22 avril. Il a eu pour cadre le Vieux-Nice et a été l'occasion d'une balade découverte dans les ruelles de la vieille ville. Ce n'était pas une compétition à proprement parler, mais plutôt une occasion de se retrouver et de partager une expérience ludique. Plus d'une soixantaines de participants ont été au départ qui s'est effectué à 9 heures au pied de la Fontaine du Soleil de la place Masséna. Les candidats, par équipes de deux ou trois personnes, devaient répondre à un questionnaire bien affûté regroupant des questions historiques, contemporaines et quelques énigmes.

L'activité des groupes de relevés a comme d'habitude été très efficace. Je tiens à les remercier plus particulièrement car au cours de l'année 2023, de nombreux relevés des communes du 06 ont été réalisés par les bénévoles de l'AGAM et déposés sur GeneaBank. La base des relevés de l'AGAM est passée à 1 468 780 actes (au 31/12/2023) soit une belle progression sur cette année.

Comme vous pouvez le voir, grâce au travail des releveurs bénévoles notre base s'est bien étoffée et assurera une aide significative à l'ensemble des chercheurs. Les volontaires sont les bienvenus car le nombre de releveurs a baissé au fil des ans. Un certain nombre de communes sont en cours de relevés et il reste de nombreux registres à relever... Je remercie ici tous ceux qui s'investissent sans relâche pour relever, pour informatiser, pour corriger, pour manipuler les fichiers et les mettre en ligne. Cela représente énormément d'heures de travail

Notre bulletin est plutôt apprécié par ses lecteurs et j'ai été très heureux cette année d'avoir eu de nouveaux contributeurs mais aussi d'avoir reçu des commentaires très positifs. Il est un lien essentiel entre nous et l'ensemble des adhérents, mais c'est aussi une vitrine de notre association au plan national et même international, pour preuve la grande quantité de mails que je reçois y faisant référence. Ne soyez pas timide, contacter nous si vous avez des articles ou des informations que vous estimez intéressantes à partager au sein de notre communauté.

Nous avons encore répondu à de nombreuses demandes de recherches tout au long de l'année, venant d'un peu de partout et parfois pas uniquement généalogiques. Dans l'ensemble nous avons essayé de faire des heureux.

Côté forum, la situation n'a pas trop évoluée et la participation est encore trop faible et trop peu d'adhérents s'y inscrivent. C'est pourtant un moyen efficace de trouver des réponses à ses questions et d'apprendre des choses. Nous remercions ici les participants qui se donnent la peine de répondre aux questions posées sur ce forum et font ainsi vivre l'entraide.

Les visioconférences que nous avons lancées au dernier trimestre 2020 fonctionnent plutôt bien. Nous avons fidélisé une certaine clientèle qui finalement s'est adaptée à ce mode d'échange. Pour les adhérents habitants hors du département, c'est aussi une nouvelle opportunité de participer

activement à la vie de notre groupe d'amateurs de généalogie. De nombreux sujets sont abordés lors des réunions, mais si vous avez des thèmes à proposer, ils seront les bienvenus.

Rapport Financier pour l'année 2023 :

ASSOCIATION GENEALOGIQUE des ALPES-MARITIMES						
COMPTE FINANCIER de l'exercice 2023						
DEPENSES	2022	2023		RECETTES	2022	2023
	Réel	Réel			Réel	Réel
Achats de matériel	1 550,70	760,98		Subventions de l'Etat		
<i>dont petit matériel</i>	<i>550,73</i>	<i>361,00</i>				
Production de Documentation	0,00	61,57		Subventions du département	2 000,00	2 000,00
Achats doc dont Provence Généalogie	329,90	460,18		Subventions de la région		
				Subventions des communes		
Journées de Généalogie	897,61	277,00		Autres subventions publiques		
Manifestations (dont AG)	892,08	2 150,98				
				Produits des ventes	0,00	0,00
Frais administratifs	255,57	212,93		Produits de manifestations	0,00	690,00
Serveurs et télécom	675,74	556,28		Produits de prestations	2 167,04	2 167,04
Cotisations Fédérations	406,40	498,80		Cotisations Adhérents	4 560,00	4 810,00
Divers	0,00	0,00		Abonnements PG reçus	290,00	299,00
Local	2 509,00	2 640,00		Dons	69,00	30,00
Frais financiers	90,93	106,14		Intérêts, produits financiers	680,22	1 506,85
Assurances	51,00	55,00				
TOTAL DES CHARGES (fin)	7 658,93	7 779,86		TOTAL DES RECETTES	9 766,26	11 502,89
Résultat financier	2 107,33	3 723,03				
Amortissements exceptionnels				Produits exceptionnels		
Dotations aux amortissements	105,60	443,98		Reprises d'amortissements		
TOTAL DES CHARGES (expl)	6 764,56	7 823,86				
Résultat exploitation	3 001,70	3 679,03				

Pour l'année 2023 le résultat, positif, s'élève à 3 723,03 euros (3 679,03 euros en tenant compte de l'amortissement sur 3 ans du matériel informatique).

Les **recettes** (11 502,89 euros) sont en progression par rapport à 2022.

Les cotisations (4 810,00 euros) constituent la source principale de nos recettes, complétée par le produit de la licence accordée à Geneanet pour la consultation de nos relevés (2 167,04 euros), la subvention accordée par le Conseil Général (2 000,00 euros) et par les intérêts des sommes mises en réserve sur le livret A (1 506,85 euros).

Apparaissent également dans nos comptes des recettes qui trouvent leur contrepartie dans les dépenses comme les abonnements à la revue Provence Généalogie reversés au CGMP (299,00 euros) ou les participations aux repas du rallye organisé au mois d'avril (690,00 euros).

Les **dépenses** (7 779,86 euros) sont stables.

Le principal poste de dépenses (2 640,00 euros) est consacré aux loyers et charges de notre local de l'avenue de Pessicart.

Nos activités comme l'organisation des journées de généalogie (277,00 euros), l'organisation de l'assemblée générale, du rallye surprise et la location de salles (2150,98 euros) constituent également des postes de dépenses importants.

Cette année, 760,98 euros ont été consacrés au renouvellement et la réparation de matériels informatiques devenus obsolètes.

Les autres charges, incompressibles, sont les cotisations à la Fédération Française de Généalogie et à la Fédération des Associations du Comté de Nice pour 498,80 euros, les frais informatiques et télécom liés à l'hébergement de notre site internet et à l'abonnement téléphonique de notre local pour 556,28 euros, les frais administratifs (secrétariat, fournitures, ...) pour 212,93 euros et financiers (frais de tenue de compte et commissions Paypal) pour 106,14 euros et la cotisation d'assurance du contrat groupe souscrit par la FFG auprès de la MAIF pour 55 euros.

Nous retrouvons également dans les dépenses les abonnements à la revue Provence Généalogie reversés au CGMP.

Le résultat positif est mis en réserve sur notre livret A dont les avoirs et pourront être dépensés dans les prochaines années pour des manifestations spécifiques ou des équipements importants.

Conseil d'administration :

Cette année, les membres sortants du conseil d'administration sont :

- Louise BETTINI qui se représente.
- Gabriel MAUREL qui se représente.
- Marc UGOLINI qui se représente.

D'autre part nous avons reçu la candidature au conseil d'administration de Michel SCHMITT.

Je vous demanderais d'exprimer votre position concernant ces rapports et ces candidatures en répondant à l'enquête que vous recevrez dans un mail séparé en provenance de notre partenaire Balotilo.

Patrick Cavallo

Président

Thierry Adam

Trésorier